

Les recommandations politiques du Forum pour l'avenir franco-allemand **Accélérer la transition écologique et sociale !**

Face à la crise climatique de plus en plus urgente et à la nécessité d'une transition écologique socialement acceptable, de nombreuses collectivités territoriales en Allemagne et en France engagent des politiques ambitieuses. Ces expériences locales et régionales sont source d'inspiration, mais pointent également de nombreux défis. Elles montrent concrètement comment de telles transitions locales peuvent être stimulées et soutenues par les politiques nationales dans nos deux pays. Les présentes recommandations de politique publique du Forum pour l'avenir franco-allemand ont été développées à partir des expériences de quelques collectivités territoriales pionnières, en collaboration avec des experts issus de la science, de l'administration publique nationale et régionale et de la société civile. L'examen croisé des contextes français et allemand a été d'une valeur inestimable, car ce qui semble impossible dans un contexte est parfois déjà pratiqué dans un autre. Les sept recommandations qui résultent de ce travail sont, de ce fait, transposables à d'autres contextes en Europe.



1. Repenser les outils de financement de l'action climatique des collectivités territoriales

Il existe déjà une grande variété de dispositifs d'aide financière pour appuyer les mesures climatiques municipales. Cependant, les expériences locales en Allemagne et en France ont montré que la plupart de ces aides ne peuvent être utilisées efficacement que par des municipalités relativement grandes ou expérimentées. Les délais de candidature sont souvent courts, les procédures bureaucratiques. Un meilleur financement de base alloué aux collectivités territoriales permettrait d'accroître la mobilisation impressionnante observée au niveau local et d'atteindre les objectifs climatiques plus rapidement. Pour cela, les gouvernements nationaux, tant en France qu'en Allemagne, doivent **garantir l'accès de toutes les collectivités territoriales à un financement de long terme de leurs mesures climatiques**. Le Forum pour l'avenir franco-allemand recommande les mesures suivantes.

En France et en Allemagne

- Simplifier drastiquement les procédures administratives requises dans le cadre des dispositifs d'aide gouvernementale destinés aux collectivités territoriales afin de soutenir leur transition socio-écologique, et renforcer les structures *proactives* et *régionalisées* soutenant leur capacité de planification de mesures climatiques. Les collectivités territoriales doivent être associées à l'évaluation et la révision des dispositifs d'aide gouvernementale.
- Intégrer comme critère important dans tous les programmes nationaux d'aide aux collectivités territoriales les effets sur la protection du climat, l'adaptation aux conséquences climatiques et la protection de l'environnement.
- Lancer un concours d'innovations climatiques inter-administrations potentiellement binational pour accroître la visibilité des solutions efficaces d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.
- Les gouvernements français et allemand devraient s'engager ensemble au niveau européen pour renforcer encore les critères environnementaux et climatiques dans le droit des marchés publics.

En France

- Les dépenses des collectivités territoriales liées à l'action climatique doivent rester exclues des engagements de limitation des finances publiques pris lors de la conférence de Cahors de 2017.

En Allemagne

- Assurer un financement commun de l'État fédéral et des Länder aux mesures d'adaptation et d'atténuation du changement climatique, conformément à l'accord de coalition gouvernementale.

2. Donner les moyens aux collectivités territoriales d'assurer un suivi efficace de la protection du climat

Pour atteindre leurs objectifs nationaux de réduction des émissions, l'Allemagne et la France dépendent des efforts fournis dans les collectivités territoriales. Dans les deux pays, une grande partie des collectivités territoriales comptabilisent déjà leurs émissions de gaz à effet de serre (GES). Cependant, elles rencontrent encore de grandes difficultés. Pour y remédier de toute urgence, il faut des modèles, des méthodes et normes nationales cohérentes et des données utilisables qui permettent aux communes de fixer leurs propres objectifs et de mesurer leurs progrès. C'est pourquoi le Forum pour l'avenir franco-allemand appelle les gouvernements allemand et français à **intensifier leurs efforts pour mettre en place un suivi efficace des émissions de GES à l'échelon local et intégrer ce suivi à la comptabilisation nationale**. Le Forum pour l'avenir franco-allemand recommande les mesures suivantes.

En France et en Allemagne

- Garantir légalement l'accès des collectivités territoriales aux données nécessaires au suivi local de leurs émissions GES, y compris celles des acteurs privés tels que les gestionnaires de réseau.
- Rendre visibles les contributions des collectivités territoriales aux objectifs nationaux et européens de réduction des GES.

En Allemagne

- Réviser en profondeur les objectifs, instruments et méthodes de bilan GES existants (notamment la norme BSKO) afin de mieux refléter l'impact des politiques régionales et locales. Cette révision viserait notamment à :
 - passer à des « données réelles » régionalisées, et donc adopter le principe pollueur-payeur dans la comptabilité ;
 - prendre en compte non seulement les émissions de GES, mais aussi les puits de carbone ;
 - élargir la comptabilité au scope 3, déjà en vigueur en France.
- Les bilans communaux et régionaux ainsi renforcés devraient alimenter un « tableau de bord » national consultable par le public et informant sur l'état de la protection du climat dans les régions.
- En s'inspirant du modèle français, l'État fédéral devrait mettre en place, en collaboration avec les Länder, des observatoires régionaux pour collecter des données, accompagner et conseiller les collectivités territoriales.

En France

- Renforcer la capacité des Agences et observatoires régionaux de l'énergie et de l'environnement à préparer, traiter et analyser les données, ainsi que leur rôle d'assistance auprès des communes et intercommunalités.
- Accélérer la convergence des outils méthodologiques utilisés dans les collectivités territoriales pour comptabiliser les émissions GES.

3. Renforcer les structures et la culture de coopération inter-institutionnelle au niveau local en faveur de la transition écologique et sociale

Le changement climatique ne s'arrête pas aux frontières administratives. L'expérience des collectivités territoriales françaises et allemandes montre qu'elles ne peuvent pas mettre en œuvre des mesures climatiques ambitieuses en faisant cavalier seul. Des coopérations sont nécessaires, qui peuvent prendre différentes formes : (1) entre collectivités territoriales voisines au sein d'une même région ; (2) entre les collectivités territoriales et les acteurs de la société civile et du monde scientifique pour construire et réaliser une vision commune de la transition écologique et sociale ; (3) au sein de réseaux (trans)nationaux favorisant les échanges et l'apprentissage mutuel. Ces formes de coopération ont besoin d'un élan durable. Le Forum pour l'avenir franco-allemand demande aux gouvernements nationaux d'accroître significativement le soutien apporté à **la coopération entre collectivités territoriales au-delà de leurs frontières administratives et avec les acteurs de leur territoire**. Le Forum pour l'avenir franco-allemand recommande les mesures suivantes.



En France et en Allemagne

- Favoriser explicitement la coopération entre institutions et acteurs locaux dans les programmes de financement proposés aux collectivités territoriales.
- Assurer un soutien financier durable aux réseaux régionaux, nationaux et transnationaux de collectivités territoriales qui renforcent l'apprentissage entre pairs.

En Allemagne

- Mettre en place des Agences régionales de l'énergie et de l'environnement inspirées du modèle français, réunissant acteurs publics et privés du territoire.

4. Donner la priorité au développement de systèmes alimentaires locaux et durables

L'agriculture est responsable de 10,3% des émissions de gaz à effet de serre de l'UE. Un approvisionnement régional et saisonnier en aliments biologiques et une réduction de la consommation d'aliments d'origine animale peuvent réduire durablement les émissions de CO₂. De plus, l'alimentation est un thème quotidien et tangible pour les citoyens. Les collectivités territoriales peuvent jouer un rôle moteur pour la reterritorialisation de l'alimentation et pour agir sur les habitudes alimentaires, la production et la distribution locales, en partenariat avec divers acteurs locaux. Cependant, les cadres législatifs nationaux et européens n'y sont pas toujours favorables. C'est pourquoi Le Forum pour l'avenir franco-allemand demande aux gouvernements **de promouvoir le développement et la mise en œuvre de stratégies alimentaires locales innovantes et d'améliorer le cadre d'action juridique et financier des collectivités territoriales et des autres acteurs locaux** dans ce domaine. En outre, les gouvernements nationaux des deux pays devraient **véritablement appliquer les mesures déjà annoncées en matière d'éducation et de sensibilisation à l'alimentation**. Les gouvernements français et allemand devraient notamment prendre les mesures suivantes.

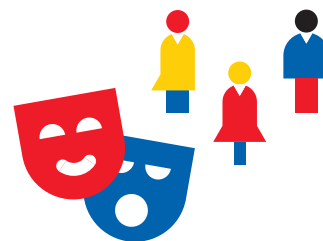
En France et en Allemagne

- Financer et accompagner le développement et la mise en œuvre de stratégies pour une alimentation durable adaptées aux contextes spécifiques locaux, afin de renforcer les systèmes alimentaires régionaux, par exemple en soutenant des postes de délégués à l'alimentation durable.
- S'engager en faveur d'une réforme du droit européen des marchés publics pour faciliter l'achat de denrées alimentaires et de services de restauration. Pour ce faire, les gouvernements devraient notamment proposer une modification de la directive 2014/24/UE et défendre les propositions de réforme suivantes devant la Commission européenne :

- Créer une exception pour l'achat de denrées alimentaires et de services de restauration afin de permettre l'approvisionnement à l'échelle locale et régionale.
- Autoriser l'achat direct de denrées alimentaires et de services de restauration auprès de producteurs locaux pour des lots individuels jusqu'à 50 % de la valeur totale du marché.
- Pour l'achat de denrées alimentaires et de services de restauration, inclure dans le cahier des charges la référence à une ou plusieurs zones de production locale ou la considérer comme un critère d'évaluation.
- Soutenir l'émergence de plateformes mettant en réseau localement acheteurs, producteurs et autres parties prenantes de la chaîne de production alimentaire régionale.
- Promouvoir une agriculture diversifiée en encourageant une exploitation écologique et un approvisionnement régional par deux leviers :
 - d'une part, soutenir directement les acteurs de l'agriculture locale en rémunérant leurs prestations environnementale et d'intérêt général ;
 - d'autre part, permettre aux collectivités territoriales de garder le contrôle des terres agricoles pour encourager une production agricole respectueuse de l'environnement. Pour ce faire, les mesures suivantes devraient être prises :
 - Améliorer le droit de préemption amélioré pour les collectivités territoriales, les institutions publiques et les acteurs agricoles locaux pour l'achat et le fermage de terres à des fins agricoles et gérées de manière écologique ;
 - Créer un fonds destiné à financer l'achat de terres agricoles par les collectivités territoriales et les établissements publics qui s'engagent à les gérer de manière écologique ;
 - Taxer les terres en jachère non utilisées afin d'inciter à leur mise en culture ;
 - En Allemagne, supprimer la niche fiscale relative aux « share deals » afin d'empêcher les transactions boursières spéculatives sur les terres agricoles par des sociétés d'investissement non agricoles.
- Soutenir nationalement le conseil et la formation à l'alimentation durable des personnels de restauration collective.

5. Concevoir et renforcer le travail culturel participatif local comme un levier central de la transformation socio-écologique

La culture est à prendre en compte comme un axe essentiel du développement local, au même titre que les aspects sociaux, économiques et écologiques. Les activités culturelles participatives se distinguent des formats culturels classiques par leur ambition d'associer directement les habitants à la production d'événements culturels. Elles permettent l'émergence et la transmission de compétences décisives pour la transition locale vers un mode de société plus durable. **L'action culturelle participative doit donc être reconnue comme levier de la transition écologique et sociale et vecteur essentiel de résilience économique et sociale.** Pour cela, le Forum pour l'avenir franco-allemand recommande la mesure suivante.



En France et en Allemagne

- Les gouvernements français et allemand devraient instaurer un service de conseil destiné à accompagner les villes et communes, en particulier celles de petite taille et aux faibles ressources financières, par des programmes de mentoring. Ce service devrait sensibiliser au rôle de l'action culturelle participative comme stratégie de développement territorial en concentrant son action autour des axes suivants :
 - Réalisation de diagnostics de territoire partagés ;
 - Renforcement de l'attachement des habitants à leur territoire par des démarches culturelles participatives ;
 - Cartographie des projets existants et mise en réseau des acteurs locaux ;
 - Recherche de possibilités de financement pour la création d'une offre culturelle participative.

6. Repenser la participation ! Promouvoir les formes de coopération durable entre collectivités territoriales et citoyens

Les expériences locales françaises et allemandes ont montré que l'introduction de formats de coopération continue entre l'administration, la société civile et les citoyens contribue à la réalisation des objectifs environnementaux. Les partenariats « Public-Communs », qui expérimentent de nouvelles formes de coopération pérenne entre administration et société civile autour de projets d'intérêt général, en sont un exemple. Jusqu'à présent, le potentiel de ces formes de participation pour la conduite de la transition écologique et sociale reste rarement évoqué. Les gouvernements français et allemand devraient **soutenir la mise en place et le développement de formats de coopération continue entre autorités publiques, société civile et citoyens**. Cela nécessite un programme d'action national proactif, élaboré en collaboration avec les collectivités territoriales et la société civile visant à (1) mettre au point des outils, méthodes et formats de participation durable, et (2) rendre accessibles aux élus et agents publics locaux des formations sur les formats de coopération continue entre autorités publiques, société civile et citoyens. La participation citoyenne continue ne portera ses fruits que si elle est intégrée dans les missions des services administratifs et si elle est dotée dans la durée d'un financement approprié. Les gouvernements devraient notamment prendre les mesures suivantes.



En France et en Allemagne

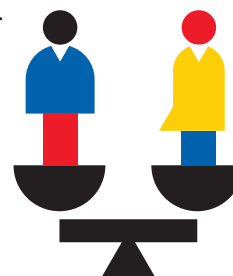
- Affirmer la participation citoyenne comme un instrument central des politiques climatiques territoriales.
- Mettre en place un pôle de compétences national sur les Partenariats « Public-Communs ».
- Créer un cadre juridique s'inspirant des pompiers volontaires pour reconnaître et récompenser les citoyens qui contribuent à des partenariats « Publics-Communs »
- Soutenir par un fonds franco-allemand des projets de coopération durable entre administrations publiques locales et acteurs de la société civile.



7. Appuyer la prise en compte des discriminations dans les politiques locales de transition écologique et sociale

Comme le note le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, la justice climatique comporte trois aspects. Le premier est la répartition équitable des inconvénients et bénéfices des politiques climatiques ; le deuxième concerne la participation aux processus décisionnels ; le troisième est la prise en compte systématique de points de vue différents et leur examen critique. En France et en Allemagne, la politique climatique risque de ne pas remplir cet objectif et de renforcer les discriminations existantes. Les collectivités territoriales, acteurs majeurs de la transition écologique et sociale, doivent être attentives aux discriminations existantes et les combattre. Elles ont besoin pour cela de prendre en compte les diverses perspectives et expériences présentes dans la société. Pour celles et ceux qui sont confrontés à des formes de discrimination, l'expression de ces points de vue et la participation aux processus de décision publique se heurtent cependant à de nombreux obstacles. Pour les surmonter, les gouvernements devraient promouvoir les formes existantes de coopération équilibrée entre acteurs publics locaux et associations représentantes de groupes discriminés.

Les gouvernements nationaux doivent donc promouvoir la prise en compte des discriminations dans les politiques climatiques locales. Un soutien devrait inclure les mesures suivantes.



En France et en Allemagne

- Intégrer dans les dispositifs nationaux finançant les politiques climatiques et environnementales des collectivités territoriales des dimensions favorisant la coopération entre acteurs publics et acteurs de la société civile engagés dans la lutte contre les discriminations. Pour permettre aux associations représentantes de groupes discriminés d'y participer, il faut garantir leur existence par une aide structurelle et pluriannuelle alimentée par des ressources nationales, qui aurait également pour objectif que ces groupes gagnent en pouvoir d'agir (« empowerment »).
- Promouvoir en France et en Allemagne la collecte de données et la conduite de recherches montrant l'impact des politiques climatiques sur les inégalités et les discriminations existantes.
- Veiller à ce que les Conseils Citoyens soient constitués en prenant en compte les inégalités et discriminations existantes et qu'ils favorisent l'expression d'une diversité de points de vue sur toutes les questions de la transition socio-écologiques.

Lisez la version longue de ce document sur :

→ df-zukunftswerk.eu/recommandations

Mis en œuvre par



GEFÖRDERT VOM

Bundesministerium
für Bildung
und Forschung

